

Début fin décembre des convocations des souscripteurs admis

Page 3

LE JOUR

D'ALGERIE



Décès

**Le chanteur
Mohamed Lamari
n'est plus**

Page 24

Vot re q u o t i d i e n n a t i o n a l

Quatorzième année - N° 4957 - Mardi 17 décembre 2019 - Prix : 10 DA

Qualifiant le discours de Tebboune de «rassembleur»

Le MSP appelle à des mesures d'apaisement d'urgence

Page 2

**Le calme
imperturbable
de Sissi
à Sharm
el-Sheikh**

Par Mohamed Habili

Compte tenu du nouveau climat en Libye, dû d'une part à l'imminence de la reprise de l'offensive des forces de Tobrouk sur Tripoli, et de l'autre à l'intention de la Turquie de courir au secours du GNA, et cela par l'envoi de troupes, on se demande à quoi peut bien servir désormais la conférence de Berlin sur la Libye. Celle-ci a déjà été reportée par deux fois, ce qui dit assez qu'elle n'est pas facile à organiser, en dépit des efforts déployés à cet effet aussi bien par l'ONU, à travers notamment Ghassan Salamé, son émissaire en Libye, que par la diplomatie allemande, qui s'est fait un point d'honneur de la réussir. Quelle meilleure preuve à cette difficulté que le fait qu'aucune date n'a encore été fixée à sa tenue ? Dans une toute récente intervention à Sharm el-Sheikh, en marge du Forum mondial de la jeunesse, le président égyptien a fait allusion aux déclarations des responsables turcs consécutives à la conclusion des deux accords avec le gouvernement de Fayaz el-Serraj, l'un militaire et l'autre maritime, en disant que bien que l'Egypte ait été à tout point de vue le pays le plus affecté par la crise libyenne, elle s'était toujours interdite, par respect pour le peuple libyen, d'y intervenir militairement, une entreprise qui pourtant était tout à fait dans ses moyens. Mais tout autant, a-t-il tenu à ajouter, pour conserver l'amitié des Libyens, sachant qu'un pays qui en envahit un autre perd à jamais son amitié.

Suite en page 3

Auditions de Djemai, Hattab et les fils de Hamel

Les affaires de corruption à nouveau devant la justice



Phs/D. R.



Le cycle d'enquêtes et de procès judiciaires ouverts dans le cadre de l'opération contre la corruption lancée trois semaines après la démission d'Abdelaziz Bouteflika contre de hauts fonctionnaires de l'État et plusieurs puissants hommes d'affaires impliqués dans des faits de corruption et de malversations a repris hier tant au niveau de la Cour suprême qu'au tribunal Abane-Ramdane, Alger. Lire page 2

Des pluies «en dessous à proches de la normale» prévues

**Météo : Des prévisions peu
alarmantes sur les mois à venir**

Page 3

Monuments/Archéologie

**La préservation du mausolée royal
Imedghassen, responsabilité de tous**

Page 13

Auditions de Djemai, Hattab et les fils de Hamel

Les affaires de corruption à nouveau devant la justice

■ Le cycle d'enquêtes et de procès judiciaires ouverts dans le cadre de l'opération contre la corruption lancée trois semaines après la démission d'Abdelaziz Bouteflika contre de hauts fonctionnaires de l'État et plusieurs puissants hommes d'affaires impliqués dans des faits de corruption et de malversations a repris hier tant au niveau de la Cour suprême qu'au tribunal Abane-Ramdane, Alger.

Par Lynda Naili

En attendant la comparaison imminente de Djamel Ould Abbès, ex-SG du FLN et Saïd Barkat, en leurs qualités d'anciens ministres de la Solidarité, l'ex-SG du FLN, Mohamed Djemai et trois enfants de l'ex-DGSN, Abdelghani Hamel ont comparu devant le tribunal de Sidi M'hamed. Alors que l'ancien ministre de la Jeunesse et des Sports, Mohamed Hattab, a été

entendu par le conseiller enquêteur à la Cour suprême.

Ainsi, cette procédure judiciaire menée contre Mohamed Djemai, incarcéré à la prison d'El Harrach depuis le 19 septembre dernier, a comparu devant la 12e chambre du tribunal de Sidi M'hamed (Alger). Il est poursuivi pour dissimulation et destruction de documents officiels ainsi pour d'autres affaires liées à la corruption qui seront dévoilées dans les prochains jours. En effet, le 19 septembre écoulé, le juge d'instruction dudit tribunal avait ordonné le placement du député Mohamed Djemai en détention préventive dans l'Établissement de rééducation et réadaptation d'El-Harrach. L'accusé qui avait comparu, dans la matinée, devant le procureur de la République avait été déféré devant le juge d'instruction pour «menace et destruction de documents officiels». Auparavant, la Commission des affaires juridiques, administratives et des libertés de l'Assemblée populaire nationale (APN) avait étudié récemment la demande de levée de l'immunité parlementaire de trois députés dont Mohammed Djemai, introduite par le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Belkacem Zeghmati. Toutefois, Mohamed Djemai n'attendra pas la décision de la Commission des affaires juridiques, administratives et des libertés de l'APN, et décidera de renoncer à son immunité parlementaire. De leur côté, les trois enfants du général



Phs/D.R.

major Abdelghani Hamel, ex-directeur général de la Sûreté nationale, ont également été auditionnés par le juge d'instruction de la 5e chambre du tribunal de Sidi M'hamed. Il est à relever qu'au moins quatre-vingt-dix personnes seront aussi entendues dans le cadre de cette affaire. Pour mémoire, début juillet dernier, l'ancien directeur général de la Sûreté nationale (DGSN), Abdelghani Hamel, et des membres de sa famille, ont figuré parmi les dix-neuf personnes qui ont comparu devant le tribunal de Sidi M'hamed. Les enfants de l'ex-DGSN ont été entendus dans des affaires liées

à des détournements de foncier et d'enrichissement illicite.

Par ailleurs, plus d'une centaine de personnes impliquées dans le dossier de l'homme d'affaires, Mahieddine Tahkout, actuellement détenu à la prison d'El Harrach, sont programmées pour être auditionnées par le juge d'instruction près le tribunal de Sidi-M'hamed. Dans ce contexte, une soixantaine de prévenus passeront devant le même magistrat, et dans le sillage de l'affaire Ali Haddad, P-DG du groupe ETRH et ex-patron du FCE, poursuivi lui aussi dans de grosses affaires de corruption.

Quant à Mohamed Hattab, en

sa qualité d'ancien wali de Sidi Bel-Abbès et de Béjaïa, il a été auditionné par le conseiller enquêteur à la Cour suprême, sur des faits liés à la corruption dans le dossier «Amenhyd», société appartenant aux frères Chelghoum, en détention provisoire depuis août passé, et spécialisée dans le domaine de l'hydraulique. Notons que Abdelmalek Sellal, Hocine Necib et trois autres walis sont eux aussi concernés par cette affaire. Une affaire qui, elle aussi, devra faire éclater au grand jour bien de surprises.

L. N.

Qualifiant le discours de Tebboune de «rassembleur»

Le MSP appelle à des mesures d'apaisement d'urgence

Tout en qualifiant le discours prononcé par le vainqueur de l'élection présidentielle, Abdelmadjid Tebboune, de rassembleur, le Mouvement de la société pour la paix (MSP), souligne l'urgence de mesure d'apaisement concrète. En effet, le Bureau de MSP considère que le discours prononcé par le président élu, Abdelmadjid Tebboune, après l'annonce des résultats est rassembleur qui contribue à apaiser et ouvrir la voie au dialogue et à la concertation. «Le discours du candidat vainqueur, Abdelmadjid Tebboune après la proclamation des résultats, était rassembleur et à même d'aider à atténuer les tensions et à ouvrir les perspectives du dialogue et du consensus», a indiqué le MSP dans un communiqué rendu public à l'issue de la réunion de son bureau exécutif consacrée à l'évaluation de la situation politique après l'élection présidentielle, exprimant son attachement à «faire

partie de la solution et non de la crise». Le MSP en prônant l'ouverture du dialogue et la concertation, a souligné la nécessité de donner un gage de bonne foi de la part du nouveau président de la République. Il est question selon le parti d'Abderrazak Makri de la «protection des libertés individuelles et collectives, la libération des médias et de la justice et la libération des détenus d'opinion». «L'Algérie a toujours besoin de l'initiative du consensus national, lancée en 2018, qui devrait être adaptée aux nouveaux développements», a-t-il souligné. «L'Algérie a toujours besoin de l'initiative du consensus national, lancée en 2018, qui devrait être adaptée aux nouveaux développements émanant de n'importe quelle partie, officielle ou de la société, en vue de consacrer la réconciliation nationale, de resserrer les rangs et d'instaurer un climat politique serein pour tous», souligne le communiqué, ajoutant que «les premiers pas à franchir seraient de reconnaître la gravité de la crise et de concourir à son règlement avec humilité dans le

cadre de la préservation de l'intérêt général et du dépassement des différends du passé».

Par ailleurs, le parti d'obédience islamiste rappelle l'absence de confiance entre le gouverneur et le gouverné. Les craintes des Algériens se justifient explique-t-il, par le fait qu'ils avaient déjà écouté des discours similaires des responsables dans le passé, dont le contraire a été concrétisé sur le terrain. Tout en faisant preuve de vigilance, le MSP décidera de sa pratique politique et de ses positions confiées par la loi, sur la base des faits sur le terrain, au service de l'intérêt général, lit-on dans le communiqué. Dans le même cadre, le MSP a appelé à un dialogue «transparent, sérieux, responsable, sincère et crédible en vue de corriger les erreurs et réaliser le consensus inclusif sur une vision, des mécanismes et des pratiques qui resserreront les rangs des Algériens, consacrent la volonté populaire, réalisent le

développement économique, préservent la souveraineté nationale et garantissent un avenir prospère aux Algériens au présent et pour les générations futures». Affirmant que l'élection du 12 décembre «s'est déroulée dans des conditions difficiles et sensibles, caractérisée par une division sans précédent entre opposés et favorables, susceptible de menacer la cohésion sociale et l'unité du peuple algérien», le MSP a dit quelles qu'en soient les crises et ceux qui sont à leur origine, le MSP œuvre «toujours à faire partie de la solution et non de la crise».

Selon le MSP, la poursuite du Hirak populaire pacifique, loin des rancunes et de la discorde, en brandissant les slogans de l'unité sans polarisation, ni intrusion, est le seul garant du succès du dialogue et de l'ouverture de perspectives en faveur d'un avenir prospère et serein pour l'Algérie et les Algériens.

Louiza Ait Ramdane

Pétrole Le panier de l'Opep progresse à 66,76 dollars

LE PRIX du panier de quatorze pétroles bruts (ORB), qui sert de référence à l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) a terminé la semaine écoulée à 66,76 dollars, selon les données de l'Organisation publiées lundi sur son site web. L'ORB avait atteint 65,81 dollars jeudi dernier, a précisé la même source. Introduit en 2005, le panier de référence de pétrole brut de l'Opep comprend actuellement le Sahara Blend (Algérie), Girassol (Angola), Djen (Congo), Oriente (Equateur), Zafiro (Guinée Equatoriale), Rabi light (Gabon), Iran Heavy (Iran), Basra Light (Irak), Kuwait Export (Koweït), Es-Sider (Libye), Bonny Light (Nigeria), Arab Light (Arabie saoudite), Murban (Emirats arabes unis) et Mery (Venezuela). Vendredi, les prix de l'or noir ont terminé en hausse. Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en février a clôturé à 65,22 dollars à Londres, en hausse de 1,6% ou 1,02 dollar par rapport à la clôture de jeudi. A New York, le baril américain de WTI pour janvier a gagné 1,5% ou 89 cents pour finir à 60,07 dollars. Cette hausse a été enregistrée après l'annonce d'un accord commercial préliminaire entre la Chine et les Etats-Unis. D'autre part, les prix ont été soutenus par la fin de l'épisode sur le Brexit. Du côté de l'Opep, les pays membres de l'Organisation et leurs partenaires maintiennent les efforts pour soutenir les prix. Lors de la septième réunion Opep+ tenue le 6 décembre à Vienne, les pays Opep et non Opep sont parvenus à un accord pour réduire encore leur production d'au moins 500 000 barils. K. L.

Logements promotionnels aidés à Alger

Début fin décembre des convocations des souscripteurs admis

■ Les communes relevant de la wilaya d'Alger devront prendre contact avec les souscripteurs de la formule logements promotionnels aidés ayant été admis, fin décembre, pour le dépôt de leurs dossiers, a indiqué le vice-président de l'Assemblée populaire de wilaya d'Alger, chargé de l'habitat et de l'urbanisme, Yahia Nessel.

Par Thinhinene Khouchi

Bonne nouvelle pour les souscripteurs de la formule logements promotionnels aidés. En effet, selon le vice-président de l'Assemblée populaire de wilaya d'Alger, chargé de l'habitat et de l'urbanisme, Yahia Nessel, «les demandes des souscripteurs font l'objet d'une minutieuse opération de tri pour ressortir les dossiers acceptés pour un quota de 10 000 unités consacrées à la wilaya d'Alger». Il ajoutera que dès que cette opération prendra fin, les communes relevant de la wilaya d'Alger se chargeront de contacter les souscripteurs acceptés pour leur fixer un rendez-vous pour le dépôt des dossiers. Yahia Nessel a annoncé aussi que cette opération devrait débuter fin décembre en cours. Il explique en outre que les demandes ont été examinées sur la base du fichier national du logement et du fichier de la Société nationale de l'électricité et du gaz (Sonelgaz), en sus d'autres critères relatifs à la situation sociale. Le même responsable a fait état de 262 000 demandes formulées par internet pour bénéficier de ce programme. Nessel a souligné que les souscripteurs n'ayant pas été admis lors de l'opération de tri seront pris en charge dès la consécration d'autres quotas de logements au titre de cette formule à Alger. Les 262 000 souscripteurs seront répartis, selon la priorité, sur des listes comportant 10 000 inscrits chacune à consulter en cas d'affectation de quotas de logements supplémentaires à la wilaya. Cette opération évitera aux autorités locales de procéder à un nouveau tri lorsqu'elles



PH. > D. R.

obtiennent de nouveaux quotas, a-t-il précisé, soulignant que cette méthode d'établissement des listes permettra de mettre les opérations d'octroi de logements à l'abri de toutes les manipulations et leur confèrera davantage de transparence. A ce propos, le responsable a fait savoir que des instructions avaient été données aux présidents des Assemblées populaires communales à l'effet de suivre cette méthode pour l'établissement des listes des logements sociaux et participatifs. Concernant les nombreux souscripteurs souhaitant bénéficier d'un logement promotionnel aidé, il a indiqué qu'*«il n'est pas possible de convoquer d'un coup tous les souscripteurs mais qu'ils le seront selon la priorité»*.

En outre, compte tenu du grand nombre de demandes enregistrées via Internet, le responsable a appelé le ministère de l'Habitat à accorder des quotas supplémentaires aux citoyens de la wilaya d'Alger. Enfin, les demandeurs de LPA admis devront fournir un dossier comportant une copie légalisée de la pièce d'identité ou du permis de conduire, un acte de naissance n°12, une fiche familiale pour les mariés ou individuelle pour les célibataires, un certificat de résidence ou hébergement (2 exemplaires), les trois dernières fiches de paie ou relevé des émoluments (2 exemplaires), une attestation de travail (2 exemplaires), un formulaire CNL légalisé en 2 exemplaires. Pour les postulants non salariés, com-

merçants, artisans et professions libérales, l'attestation de travail et les fiches de paie sont remplacées par une copie légalisée du registre du commerce, ainsi qu'une copie de la déclaration fiscale (bilan fiscal). Quant aux prix officiels de la formule LPA, ceux-ci ont été fixés en 2018, par décret exécutif conjoint au ministère de l'Habitat et celui des Finances. En effet, les prix varient selon les régions du nord, les hauts-plateaux et sud du pays. Ainsi, pour les communes relevant des wilayas d'Alger, Annaba, Oran et Constantine, les prix de la nouvelle formule de logement sont comme suit : pour un appartement F2, il faut compter 2.5 millions DA, le F3 3.5 millions DA, et le F4 4.4 millions DA. T. K.

Des pluies «en dessous à proches de la normale» prévues

Météo : Des prévisions peu alarmantes sur les mois à venir

Les quantités de précipitations attendues pour la période allant de décembre 2019 à février 2020 seront «en dessous à proches de la normale» sur l'ensemble des régions du littoral et des hauts-plateaux, notamment à l'ouest du pays, tandis que les températures seront de «normale à au-dessus des conditions normales», selon les prévisions saisonnières de l'Office national de météorologie. En ce qui concerne les précipitations pour l'hiver, «le cumul saisonnier devra être en dessous à proche de la normale sur l'ensemble des régions du littoral algérien atteignant les hauts-plateaux à l'ouest avec 80% de chance, tout comme pour toute la partie nord-ouest de l'Afrique du Nord», a indiqué Salah Sahabi-Abed,

directeur du Centre climatologique national (CCN), qui relève de l'ONM. Il en serait de même pour le reste des régions, du moment qu'aucun scénario spécial n'est à prévoir, a-t-il ajouté, soulignant que «les modèles climatiques prévoient pour l'Algérie, durant la saison hivernale, une situation de sécheresse à 50% de chance à normale avec uniquement 30% de probabilité». Pour les températures moyenne saisonnière, les prévisions indiquent que celles-ci «devraient être en moyenne vraisemblablement normales à au-dessus des conditions normales sur la quasi-totalité de la région d'Afrique du Nord, y compris l'Algérie», précise M. Sahabi. Selon le spécialiste, la température moyenne sera «normale à

au-dessus de la normale avec 90% de probabilité», affirmant que «des conditions de températures normales à chaudes sont attendues cet hiver sur pratiquement toute l'Algérie». Par ailleurs, il a expliqué que l'ONM contribue chaque année dans les forums régionaux organisés sous l'égide de l'Organisation météorologique mondiale (OMM) pour arrêter avec les experts de différents centres climatiques spécialisés, une «prévision consensuelle» des températures et des précipitations pour la saison globale hivernale décembre-janvier-février. Cette rencontre permet également d'évaluer les prévisions établies des saisons précédentes, a-t-il ajouté. Il a précisé également que la dernière rencontre tenue en ligne par les

réseaux de l'OMM des centres climatiques régionaux européens de prévision à longue échéance, notamment de France, de Russie, d'Allemagne, d'Afrique du Nord, de Serbie, d'Italie, d'Espagne, ainsi que les services hydrométéorologiques nationaux et instituts de recherche de la région méditerranéenne, a pu faire ressortir «une prévision consensuelle sur toute la région méditerranéenne». Pour ce qui est de la région arabe et Afrique du Nord, une seconde rencontre à laquelle a pris part également l'ONM, a eu lieu à Djeddah (Arabie saoudite) fin novembre dernier, afin d'établir une «prévision consensuelle commune» relative à tous les pays de la région arabe. La prévision est basée sur la produc-

LA QUESTION DU JOUR

Le calme imperturbable de Sissi à Sharm el-Sheikh

Suite de la page une

Respect, amitié à préserver, voilà deux sentiments, laisse-t-il entendre par là même, que la Turquie actuelle ne doit pas entretenir envers la Libye et les Libyens pour vouloir y envoyer son armée. Un projet qu'elle ne mettrait certes à exécution que sur demande du gouvernement de Fayaz el-Serraj, c'est-à-dire faite par un gouvernement non libre de ses décisions, puisque otage à l'évidence des milices tenant Tripoli. Cette dernière remarque n'est qu'en apparence l'expression de l'opinion d'Abdelfattah Sissi sur le GNA. Ce qu'elle veut dire, c'est que l'Egypte considèrera tout envoi de troupes turques à Tripoli comme une invasion de la Libye, comme telle faite contre la volonté des Libyens, ce qui nécessairement la fera rejeter par l'Egypte. Ce disant, le président égyptien n'a à aucun moment eu un mot au-dessus d'un autre, un mot qui aurait échappé à son contrôle, et qui aurait pu donner à penser à un public non averti que par sa bouche l'Egypte était en fait en train de mettre la Turquie en garde contre tout projet du genre de celui qu'elle avait l'air d'envisager sérieusement. C'est précisément ce calme, cette placidité même, à la fois dans les paroles et le langage corporel, qui ne laisse aucun doute sur la détermination de l'Egypte à contrer militairement les desseins de la Turquie en Libye. Que telle serait sa réaction dans cette éventualité, tout l'indique : l'impératif sécuritaire comme le rapport de force militaire sur le terrain en sa faveur. En effet, à moins d'intervenir non pas avec ses moyens propres mais avec ceux de l'Otan, un scénario tout à fait improbable, la Turquie serait en position d'infériorité à tous égards en Libye face à l'Egypte. Or ce n'est pas tout. Une intervention de la Turquie ferait sans doute se dresser contre elle autant dire tout le monde arabe, qui en plus de lui faire échec en Libye y verrait l'occasion de lui faire payer son invasion de la Syrie.

M. H.

tion des «modèles climatiques dynamiques et statistiques, ainsi que les caractéristiques climatiques des télé-connexions atmosphériques connues à grande échelle», a-t-il expliqué.

Meriem Benchaouia

Présidentielle / Réactions

Des chefs d'Etat, rois et souverains félicitent le président élu

■ Abdelmadjid Tebboune, a reçu dimanche, les félicitations de plusieurs présidents, émirs et rois, à la suite de son élection à la présidence de la République, jeudi avec 58,15% des voix exprimées.

Par Fatah Y.

Dans ce cadre, le président mauritanien, Mohamed Ould Cheikh El-Ghazouani, a adressé un message de félicitations dans lequel il a exprimé à M. Tebboune ses sincères félicitations pour la confiance placée par le peuple algérien en sa personne, affirmant son attachement à œuvrer, sur la base des liens de fraternité, au renforcement de la coopération étroite entre nos deux pays frères au service des intérêts mutuels et des aspirations des peuples de notre région maghrébine. L'Emir de l'Etat du Koweït, Cheikh Sabah Al-Ahmed Al-Djabir Al-Sabah a adressé ses félicitations au président élu, se réjouissant, dans son message, des bonnes relations unissant le Koweït et l'Algérie. Il a, en outre, affirmé son souci «permanent et commun» à développer et affermir les relations bilatérales dans divers domaines.

A cette occasion, le président des Emirats arabes unis (EAU), Cheikh Khalifa Bin Zayed Al-Nahyan a adressé un message de félicitations au président élu Abdelmadjid Tebboune à l'occasion de sa victoire à l'élection présidentielle du 12 décembre 2019, dans lequel il a exprimé «ses sincères félicitations, souhaitant à votre Excellence la réussite dans l'accomplissement de vos missions et à votre peuple frère tout le bien-être et l'avantage de progrès et de prospérité à nos relations bilatérales au service de l'intérêt de nos deux peuples et deux pays frères». M. Tebboune a également reçu un message de félicitations du vice-président de l'Etat des Emirats arabes unis, Premier ministre et Gouverneur de l'Emirat de



PH. > E. Soudry/Al.A.

Dubai, Mohammed Ben Rachid Al Maktoum et du prince héritier d'Abu Dhabi, commandant suprême adjoint de l'armée, Sheikh Mohammed bin Zayed Al Nahyan. Pour sa part, le Secrétaire général de la Ligue arabe, Ahmed Aboul Gheit, a félicité l'Algérie pour la «réussite» des élections présidentielles, et adressé ses sincères félicitations à M. Tebboune, exprimant sa confiance en le soutien permanent de l'Algérie au processus

de l'action arabe commune sous la direction de son nouveau président. De son côté, le président de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) et Secrétaire général du Front Polisario, Brahim Ghali, avait adressé un message de félicitations à M. Tebboune à l'occasion de son élection le 12 décembre, dans lequel il a loué «l'expérience algérienne exceptionnelle qui était à la hauteur des aspirations».

L'Italie a présenté, par la voix de son ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Luigi Di Maio, ses félicitations au président élu Abdelmadjid Tebboune, saluant les liens d'amitié et de coopération entre les deux pays, dans tous les domaines, avant de souhaiter «plein succès» au nouveau président. Le porte-parole de la diplomatie chinoise a présenté, dans un message, les félicitations de la Chine à Abdelmadjid Tebboune, estimant que l'organi-

sation «avec succès des présidentielles revêt une importance considérable pour le recouvrement de la stabilité et du développement de l'Algérie». Les félicitations ont émané également de la Fédération de Russie qui a exprimé son souhait de voir ses relations avec l'Algérie «se raffermir» et «s'élargir» à la faveur de l'élection, jeudi passé, de Abdelmadjid Tebboune président de la République. «Nous espérons qu'avec l'élection du nouveau chef de l'Etat algérien, les relations multiformes entre la Russie et l'Algérie continueront de se raffermir et de s'élargir», a indiqué un communiqué du ministère russe des Affaires étrangères. Le roi du Maroc Mohammed VI félicite le président élu Abdelmadjid Tebboune. Le roi du Maroc Mohammed VI a adressé dimanche un message de félicitations au président élu Abdelmadjid Tebboune, après sa victoire à l'élection présidentielle du 12 décembre 2019, appelant à «ouvrir une nouvelle page dans les relations entre les deux pays voisins», selon l'Agence marocaine de presse (MAP). Dans son message, le souverain marocain a exprimé ses «sincères félicitations et ses vœux de plein succès à Abdelmadjid Tebboune dans ses hautes missions», a ajouté la même source. Le roi Mohammed VI a appelé, à l'occasion, à «ouvrir une nouvelle page dans les relations entre les deux pays voisins, sur la base de la confiance mutuelle et du dialogue constructif», a poursuivi l'agence marocaine. Abdelmadjid Tebboune a été élu jeudi président de la République avec 58,15% des suffrages exprimés.

F. Y./APS

Skikda/Pour «non-concrétisation de projets»

189 investisseurs mis en demeure depuis janvier

La direction de l'industrie et des mines de la wilaya de Skikda a adressé 189 mises en demeure, depuis janvier dernier aux investisseurs pour «non-concrétisation de leurs projets», a-t-on appris dimanche du directeur local du secteur. «En juillet dernier, des mises en demeure ont été adressées aux investisseurs comme première phase et ont été suivies par une autre série des mêmes interpellations formelles en août dernier», a précisé Mohamed Adnane Zahnit, à l'APS en marge du lancement des deuxièmes Journées algériennes de la qualité et de l'innovation. Les dossiers de trente-cinq investisseurs ont été transférés vers la direction des Domaines pour l'entame des procédures judiciaires en vue d'annuler les décisions d'attribution

du foncier et la récupération de l'assiette, a-t-il dit. Au cours du mois de septembre dernier, 47 autres mises en demeure ont été formulées en direction des investisseurs qui n'ont pas lancé les travaux de construction de leurs projets ou qui ont interrompu l'opération, selon la même source qui a fait état de la formulation aussi de 71 mises en demeure à l'encontre de bénéficiaires possédant des actes de concessionnaires qui n'ont pas entamé l'opération de construction des projets d'investissement. Une surface foncière de 71 hectares a été récupérée depuis début 2019 dans les zones d'activité d'El Harouch, El Atassa dans la commune de Bekouche Lakhdar et Zaouia à Azzaba, Boumaiza dans la commune de Ben Azouz et Tamalous, a ajouté M. Zahnit,

précisant que l'opération de récupération du foncier inexploité se poursuit en vue de son attribution aux investisseurs «sérieux». Les festivités des Journées algériennes de la qualité et de l'innovation ont été lancées dimanche au siège de la direction de l'industrie et des mines en présence de plusieurs acteurs et opérateurs, la Chambre de commerce et d'industrie, la Chambre de l'artisanat et des métiers, la direction du commerce, l'Agence de gestion des micro-crédits (Angem), l'Agence nationale de promotion de l'investissement et un nombre d'investisseurs. Cette manifestation de 15 jours a pour but de faire la promotion des différents dispositifs mis en place par l'Etat au profit des investisseurs en vue d'améliorer la production (Institut algérien de normalisation IANOR,

Institut national algérien de la propriété industrielle INAP, et l'Office national de métrologie légale ONML entre autres). Ces journées organisées à l'initiative du ministère de l'Industrie et des Mines visent à encourager les opérateurs économiques à innover tout en les sensibilisant sur l'impératif de protéger et promouvoir leurs produits industriels pour être conformes aux standards internationaux et les rendre compétitifs. Au menu de cette manifestation des conférences animées à l'université 20-Août 1955 au profit des étudiants et stagiaires des différents établissements de formation et d'enseignement professionnels en plus de visites de terrain dans des unités industrielles de la wilaya. Le directeur local de l'industrie et des mines a rappelé que la

wilaya de Skikda avait délivré depuis 2011 environ 397 agréments de projets d'investissement à travers les différentes zones d'extension industrielle. La wilaya de Skikda a décroché plusieurs prix nationaux dans le domaine de l'innovation, en électronique en 2009, le 1^{er} prix d'innovation national par une entreprise de statut privé, 2^e prix d'innovation en mécanique en 2012 et prix d'encouragement dans le même domaine en 2015, a encore rappelé le même responsable. Le premier prix national dans le domaine de l'innovation avait été attribué en 2017 à une entreprise privée de la wilaya de Skikda pour son produit innovant de mouchoirs anti-piqûres de moustiques.

Hania T.

Commerce

L'Algérie ratifie à Accra l'Accord de la ZLECAf

■ L'Algérie a ratifié à Accra (Ghana) l'Accord de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf), indique un communiqué du ministère du Commerce.

Par Malek Y.

La ratification officielle par l'Algérie de l'Accord de la Zone de libre-échange continentale africaine est intervenue lors de la réunion des ministres africains du Commerce qui se tient à Accra. A cette occasion, le ministre du Commerce, Saïd Djellab, a indi-



qué que le lancement de la ZLECAf constituait une «étape cruciale pour le renforcement de la coopération et des échanges entre les Etats africains» qui, a-t-il dit, recèlent d'importantes potentialités dans plusieurs domaines, notamment des ressources naturelles, agricoles et

PHOTO: R. minières. L'entrée en vigueur de cet Accord affranchira les Etats africains de leur dépendance en matière d'extraction des matières premières et favorisera le commerce interafricain, a estimé le ministre. La ratification dudit Accord permettra aux Etats concernés de bénéficier de l'élimination progressive des barrières tarifaires sur une période de cinq ans après son entrée en vigueur prévue en juillet 2020. En annonçant officiellement son adhésion à la Zone de libre-échange continentale africaine, l'Algérie réaffirme sa détermination à promouvoir et à développer les relations économiques et les échanges commerciaux entre les pays africains, selon la même source. L'Algérie avait récemment organisé une Conférence nationale sur les enjeux de la Zone de libre-échange continentale africaine en vue d'expliquer son importance pour l'économie nationale et les économies des Etats africains. En vertu de l'Accord, chaque pays qui adhère à la ZLECAf est tenu d'organiser une conférence pour vulgariser les objectifs de cette zone de libre-échange et mettre en avant son importance pour les peuples du continent. Avec cette ratification, l'Algérie est le 30e pays africain à adhérer officiellement à la ZLECAf. M. Y. /APS

Agriculture

Les céréales européennes en hausse sur fond d'inquiétudes

Les prix des céréales s'inscrivent en hausse, hier à la mi-journée, sur fond d'inquiétudes en raison des grèves qui pénalisent la circulation des marchandises, ainsi que des pluies. «Les pluies qui perdurent continuent de susciter des craintes pour la future campagne en France. A cela viennent s'ajouter les grèves, pénalisantes pour le flux des marchandises, notamment au niveau des docks ou encore au niveau des respon-

sables en charge des écluses. Difficile toutefois d'en mesurer le réel impact en cette fin d'année», indique le cabinet Agritel dans une note. «Sur la scène internationale, la Tunisie a acheté 92 000 tonnes de blé tendre, 125 000 tonnes de blé dur et 50 000 tonnes d'orge fourragère. Les origines sont optionnelles mais probablement que la France fera partie des origines retenues. La Corée du Sud a, quant à elle, acheté 60 000 t de maïs»,

ajoute Agritel. Vers 12h00 heure locale (11H00 GMT) sur Euronext, la tonne de blé gagnait 1 euro à 184,25 euros sur l'échéance de mars, comme sur celle de mai à 185,75 euros, pour un peu plus 5 350 lots échangés. A la même heure, la tonne de maïs prenait 0,50 euro sur l'échéance de janvier à 166,25 euros et 0,75 euro à 169,25 euros, sur le contrat de mars, pour près de 370 lots échangés. Salem K.

Zone euro

Stagnation de la croissance du secteur privé en décembre

La croissance de l'activité privée en zone euro a stagné en décembre, conduisant à la plus faible expansion pour le trimestre depuis 2013, selon la première estimation lundi de l'indice PMI composite du cabinet Markit. L'indice mensuel s'affiche inchangé à 50,6 par rapport à novembre, a indiqué le cabinet dans un communiqué. «La présence de forts vents

contraires a ébranlé l'économie de la zone euro, qui affiche en cette fin d'année ses plus faibles performances économiques depuis 2013», a souligné le chef économiste de Markit, Chris Williamson. «C'est sur la France qu'a de nouveau reposé la croissance globale de la zone euro, l'économie allemande restant ancrée dans une légère contraction,

entretenue par un renforcement de la récession industrielle», note le cabinet. Si la récession s'est renforcée en décembre dans le secteur manufacturier, les difficultés de l'industrie ne semblent pas peser outre mesure sur la croissance du secteur des services, celle-ci s'étant au contraire accélérée au cours du mois, selon Markit. «Les dernières données de

l'enquête ne donnent guère de signes d'amélioration prochaine de la conjoncture», avertit l'économiste de Markit. «Si la bonne tenue du secteur des services demeure encourageante, toute nouvelle détérioration du marché du travail pourrait entraîner une généralisation du malaise économique à l'ensemble du secteur privé», ajoute-t-il. A. O.

France

La croissance économique de 2019 revue à la baisse à 1,3%

Le ministre de l'Economie et des Finances Bruno Le Maire a révisé à la baisse hier l'estimation de croissance du gouvernement pour la France en 2019, à 1,3% contre 1,4% précédemment, s'alignant sur celles de l'Insee et de la Banque de France. M. Le

Maire, a évoqué «un ralentissement qui s'annonce», en raison de la «crise commerciale» et des «tensions entre la Chine et les Etats-Unis». Le ministre a revu ses chiffres à la baisse quelques heures avant que la Banque de France ne communique ses nou-

velles projections économiques pour 2019 et 2020, et à la veille de la publication d'une nouvelle note de conjoncture par l'Insee. Sur l'ensemble de l'année 2019, ces deux institutions prévoient une progression du produit intérieur brut (PIB) de 1,3% en France,

après 1,7% enregistré l'an dernier, tandis que le FMI a revu à mi-octobre sa prévision de croissance à la baisse à 1,2%. Cette révision de la part du gouvernement intervient à un moment où la croissance mondiale ralentit et tout particulièrement en zone

euro, dont le principal moteur économique, l'Allemagne, devrait croître cette année deux fois moins vite que la France. Il y a une semaine, la BdF avait confirmé le tassement de la croissance française au quatrième trimestre à 0,2%. K. H.

Changes

La livre sterling pénalisée par un indice composite en berne

La livre sterling perdait du terrain face à l'euro et restait stable face au dollar après la publication d'indicateurs pour décembre moins bons que le mois précédent pour l'économie britannique. Vers 10h25 GMT (11h25 à Alger), la livre sterling perdait 0,07% face à la devise européenne, à 83,49 pence pour un euro, mais plus d'un demi-point de pourcentage par rapport aux gains engrangés dans la nuit. Les données publiées ce matin «ont pointé certaines faiblesses des secteurs manufacturiers et des services», a estimé

David Cheetham, analyste chez XTB, et ont effacé la poussée du début de matinée. La première estimation de l'indice PMI composite (comprenant l'industrie et les services) au Royaume-Uni tombe à 48,5 points en décembre, contre 49,3 points le mois dernier, selon les derniers chiffres du cabinet Markit. Un score inférieur à 50 points témoigne d'une baisse de l'activité, ce qui est de mauvais augure pour la croissance économique en cette fin d'année. Mais ces perspectives plutôt pessimistes pourraient passer au

second plan, «n'effaçant pas les résultats de l'élection de la semaine dernière», a ajouté M. Cheetham. «La chute de l'indice

Chine Ventes de détail et production industrielle en hausse en novembre

LA PRODUCTION industrielle comme les ventes de détail sont reparties à la hausse le mois dernier en Chine, malgré un contexte de guerre commerciale avec les Etats-Unis, selon des statistiques officielles publiées hier. La production industrielle s'est affichée en novembre en hausse de 6,2% sur un an, contre +4,7% en octobre. Les ventes de détail ont pour leur part augmenté de 8% contre 7,2% le mois précédent, a annoncé le Bureau national des statistiques. R. E.

PMI composite (...) montre que l'activité était en suspens avant les élections, l'incertitude vis-à-vis de l'issue du Brexit ralentissant l'économie», a expliqué Samuel Tombs, analyste chez Pantheon. De son côté, l'euro se maintenait lundi face au dollar malgré une stagnation de la croissance de l'activité privée en zone euro en décembre, conduisant à la plus faible expansion pour le trimestre depuis 2013, toujours selon les données du cabinet Markit. Vers 10h25 GMT, l'euro prenait 0,16% face au billet vert, à 1,1139 dollar. Agences

Ghardaïa

La nouvelle tour de contrôle de l'aéroport Moufdi-Zakaria opérationnelle



Par Amine H.

La mise en service de la nouvelle structure aéroportuaire, dotée d'équipements technolo-

giques de dernière génération, permet d'assurer une meilleure sécurité du trafic aérien et des avions qui empruntent l'espace aérien algérien, en conformi-

té avec les recommandations de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI), a indiqué à l'APS le directeur des transports de Ghardaïa, Mohamed

■ La nouvelle tour de contrôle aux normes universelles de l'aéroport international "Moufdi Zakaria" de Ghardaïa est opérationnelle, a-t-on appris lundi auprès de la direction des Transports de la wilaya.

Zouatine

La nouvelle tour de contrôle, dont les travaux ont été confiés à une entreprise chinoise, s'inscrit dans le cadre d'un projet de développement et de modernisation de la gestion de l'espace aérien national, décidé par les pouvoirs publics pour cinq aéroports du pays (Alger, Oran, Constantine, Ghardaïa et Tamanrasset), a-t-il précisé.

Elle vient s'ajouter aux différents projets lancés dans la wilaya de Ghardaïa visant à doter la région d'une infrastructure aéroportuaire moderne conforme aux normes internationales, à même de renforcer sa renommée mondiale, de répondre à la croissance incessante du trafic passager, et d'accompagner l'essor socio-économique et touristique.

Edifié sur une superficie de 2 000 m², en structure mixte (béton armé et charpente métallique) sur une hauteur de 50

mètres, avec une vigie d'une superficie de 53 m², selon sa fiche technique.

L'ouvrage répond aux normes exigées par l'OACI dont le siège est à Montréal (Canada) en matière techniques de sûreté, la qualité de service et la sécurité aérienne, a fait savoir M.Zouatine.

D'un coût de plus de 3 milliards DA, le projet est équipé d'instruments de radionavigation les plus modernes et de balisage de haute intensité, permettant respectivement le guidage des avions au vol, au décollage et à l'atterrissage nocturnes, selon les normes et recommandations de l'OACI, a souligné le directeur des transports de Ghardaïa.

Une attention particulière a été accordée à l'aspect architectural et environnemental dans la réalisation de cette structure, notamment dans sa conception architecturale novatrice, ses aménagements extérieurs, la voirie et les espaces verts, a-t-il ajouté.

Dotée d'un système de contrôle aérien utilisant une technologie des plus modernes permettant de renforcer les systèmes de navigation et les normes de sécurité, cette structure est à même de contribuer à la dynamisation et la promotion du développement de la région, réputée pour son potentiel touristique et appelée à devenir «un Hub régional» en accueillant des appareils de gros tonnage, a expliqué le directeur des transports.

A. H./APS

Khenchela

Vers la réalisation de 16 nouvelles cantines scolaires dans plusieurs communes

Seize cantines scolaires seront réalisées «à partir de 2020» dans plusieurs communes de la wilaya de Khenchela qui enregistre «un déficit» dans le domaine, a-t-on appris dimanche auprès des services de la wilaya. «Une première liste des écoles proposées pour la réalisation de cantines a été établie récemment en coordination le secteur de l'éducation», a révélé à l'APS l'attaché au cabinet de la wilaya, Kamel Hakas.

Les cantines scolaires, a-t-il ajouté, seront réparties sur les communes d'El-Mahmal, Ain Touila, Yabous, Hamma, Chechar,

Lemsara, Kaes et Khenchela, ainsi qu'une cantine centrale à Ouled Rachache pour assurer des repas chauds à trois écoles primaires et une autre similaire à l'école Rekab Ahmed, au chef-lieu de wilaya.

Le même responsable a indiqué que toutes les écoles primaires proposées pour accueillir ces cantines scolaires disposent d'espaces nécessaires, relevant que l'objectif principal est d'améliorer les services fournis dans le domaine de la restauration scolaire dans la wilaya de Khenchela. La direction des équipements publics a inscrit le pro-

jet de réalisation des cantines, en commençant par les écoles primaires Ben Amara Al-Makki, Nourine Al-Ouardi et Draham Ahmed Essghir au chef lieu de la wilaya, avec une enveloppe financière de l'ordre de 51 millions DA. La wilaya de Khenchela compte actuellement 11 cantines scolaires centrales pour fournir des repas chauds aux élèves de 105 écoles primaires, ainsi que 195 cantines scolaires indépendantes pour fournir des repas au profit de plus de 57 000 élèves dans le cycle primaire, a-t-on conclu.

Dali Y.

Ansej-Biskra

Financement depuis janvier dernier de près de 290 projets

Au total, 287 projets ont été financés dans la wilaya de Biskra depuis le début de l'année en cours dans le cadre du dispositif de l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (Ansej), a-t-on appris dimanche du directeur local de cet organisme.

Ces projets, qui ont permis la création de plus de 500 postes d'emploi, sont versés dans différents domaines, a indiqué Abdelhakim Boumlit, précisant que le secteur de l'agriculture a totalisé un taux de plus de 60 % de ces projets, suivi du secteur des services avec un taux de 16 %, en sus des projets versés dans les domaines de l'artisanat et du bâtiment, des travaux publics et hydrauliques (BTPH).

Sur le total de ces nouvelles micro-entreprises, 259 projets relèvent du financement triparti-

te (le propriétaire du projet, l'Ansej et la banque) alors que le montage financier de 18 projets a été assuré par le porteur du projet et l'Ansej, a-t-on noté.

L'antenne locale de l'Ansej «a élaboré un plan d'action visant à contribuer au développement global de tous les secteurs en coordination avec plusieurs sec-

teurs et instances», a révélé M. Boumlit. Une grande affluence des jeunes souhaitant créer des micro-entreprises a été enregistrée à l'Ansej Biskra, en particu-

lier après la décision du dégel des projets liés au transport et services, a-t-on signalé de même source.

Akli T.

Route 5-Juillet à Souidania

Une enveloppe de 14 millions de DA allouée au projet d'éclairage public

Les services de la wilaya d'Alger ont affecté récemment une enveloppe de 14 millions de DA pour le projet d'éclairage public de la route 5-Juillet 1962 à la commune de Souidania (Alger Ouest), a-t-on appris dimanche du président de l'Assemblée populaire communale (APC) de ladite commune, Djaouadi Mouhoub.

La route 5-Juillet 1962, longue de 2 km et traversant plusieurs quartiers et cités de la commune de Souidania, bénéficiera de l'éclairage public à la faveur de cette enveloppe affectée par les services de la wilaya d'Alger, a indiqué le P/APC. L'ouverture des plis aura lieu lundi pour connaître l'entreprise

qui réalisera ce projet dont les travaux devront débuter décembre courant, a ajouté M. Djaouadi, faisant savoir que l'installation des poteaux d'éclairage de type LED au niveau de ladite route est à même d'assurer un trafic sécurisé aux habitants des coopératives et des cités nouvellement réalisées.

La cité Roukhi-Abderrahmane connaîtra également au cours de cette semaine le coup d'envoi des travaux d'installation d'éclairage public, un projet auquel la wilaya d'Alger a débloqué un montant de 600 millions centimes, a-t-il ajouté. A rappeler que la commune de Souidania qui a vu ces derniers mois la réalisation de plusieurs projets

similaires, enregistre une importante extension urbanistique et une densité démographique croissante de 40 000 habitants sur une superficie de 14 km², ce qui a impacté le trafic routier et le déplacement des citoyens. Dans ce contexte, M. Djaouadi a annoncé la réalisation prochaine d'une rocade au niveau de l'autoroute N2 reliant Souidania à Douéra qui réduira le trafic au niveau l'ancienne et unique route au chef-lieu de la commune, soulignant que la Direction des travaux publics de la wilaya d'Alger a achevé l'étude concernant ce projet en attendant son financement.

R.R.

Turquie

Erdogan reçoit le chef du GNA libyen

■ Le président turc Recep Tayyip Erdogan a reçu dimanche, pour la deuxième fois en moins d'un mois, le dirigeant du Gouvernement libyen d'union nationale (GNA) Fayez al-Sarraj, quelques jours après avoir évoqué l'envoi de troupes en Libye pour le soutenir.

Par Samiha G.

Cette rencontre à huis clos, qui ne figurait pas sur l'agenda public du chef de l'Etat turc, s'est déroulée au palais de Dolmabahçe, situé sur la rive européenne d'Istanbul, a annoncé la présidence turque, sans autre précision.

Lors d'une précédente rencontre, le 27 novembre à Istanbul, les deux hommes avaient signé un accord de délimitation maritime controversé et un accord de coopération sécuritaire autorisant l'envoi d'une éventuelle aide militaire turque.

Ce dernier texte a été introduit samedi soir au Parlement turc pour être débattu et ratifié.

Sans attendre, M. Erdogan a déclaré mardi que la Turquie

était prête à déployer des troupes en Libye pour soutenir le GNA si celui-ci, qui fait face à un assaut des forces rivales du maréchal Khalifa Haftar, en faisait la demande.

Interrogé à ce sujet dimanche lors d'un entretien à la chaîne de télévision A Haber, M. Erdogan s'est contenté de dire que «la Turquie décidera seule quelle initiative prendre» en cas de demande d'envoi de troupes de la Libye.

«J'ai déjà dit que nous étions prêts à apporter toute sorte d'aide à la Libye», a-t-il ajouté.

Signe de rapprochement entre les deux pays, Ankara a annoncé samedi que les Libyens âgés de moins de 16 ans ou de plus de 55 ans pourraient désormais se rendre en Turquie sans visa.

La Libye est en proie à un conflit entre le GNA, reconnu par les Nations unies et appuyé par la Turquie et le Qatar, et le maréchal Haftar, homme fort de l'Est libyen soutenu par l'Egypte et les Emirats arabes unis, deux rivaux régionaux d'Ankara.

Les forces de M. Haftar, qui mènent depuis avril une offensive contre Tripoli, ont annoncé jeudi une nouvelle «bataille décisive» pour s'emparer de la capitale.

L'accord maritime conclu fin novembre entre la Turquie et la Libye a été vivement condamné par plusieurs pays, dont la Grèce et Chypre, car il permet à Ankara de revendiquer des droits sur de



vastes zones en Méditerranée orientale riches en hydrocarbures. Après la signature de cet accord, le gouvernement turc a

prévenu qu'il empêcherait toute exploration d'hydrocarbures sans son autorisation.

S. G./APS

Tunisie

Difficulté à former un nouveau gouvernement, les partis divisés

Plus de deux mois après les législatives, la formation d'un nouveau gouvernement en Tunisie peine à se concrétiser, les partis politiques siégeant au Parlement n'arrivant pas à s'entendre pour former une coalition autour du mouvement Ennahdha, retardant ainsi les réformes jugées indispensables par des analystes à la relance de l'économie en berne.

Arrivé en tête des législatives du 6 octobre, le parti Ennahdha, qui a obtenu le plus grand nombre de sièges au Parlement, a désigné mi-octobre Habib Jemli pour diriger ce nouveau cabinet.

Mais cet ancien secrétaire d'Etat (2011-2014) doit d'abord former une équipe susceptible de rassembler une majorité de députés. Un défi de taille alors que le mouvement Ennahdha ne dispose que de 52 des 127 sièges d'un Parlement morcelé entre des dizaines de formations, dont nombre ont exclu de travailler ensemble.

Le premier délai d'un mois – renouvelable une fois – pour former un gouvernement expire ce dimanche, et M. Jemli a d'ores et déjà indiqué qu'il lui en faudrait un second. Il a mené de très larges consultations avec tous les partis, syndicats et personnalités nationales, mais les négociations patinent.

M. Jemli a déclaré au terme d'un entretien, jeudi soir, au Palais de Carthage avec le président Kais Saïed, avoir demandé au président de la République de prolonger le délai d'un mois, expirant dimanche, pour former le gouvernement. Il a expliqué, selon un communiqué publié par la présidence, qu'il avait besoin d'un délai supplémentaire, soulignant son souhait que le gouvernement soit formé au plus tôt pour le présenter au Parlement.

Réticences de certains partis politiques

Deux importants partis, les sociaux-démocrates d'Attayar (22 sièges) et les nationalistes de Al-Chaab (15 sièges), ont renoncé à rejoindre le gouvernement, indiquant ne pas avoir obtenu les ministères clés qu'ils demandaient – notamment la Justice et l'Intérieur.

Un autre parti, Qalb Tounes du candidat malheureux au 2^e tour de la présidentielle Nabil Karoui, arrivé deuxième avec 38 sièges, s'est retiré des consultations, alors que d'autres partis craignent d'être associés à Ennahdha, qui a déjà été directement ou indirectement au pouvoir ces dernières années sans parvenir à faire décoller l'économie, ni répondre aux attentes sociales attisées par la révolution de 2011.

Si M. Jemli échoue à rassembler une majorité parlementaire d'ici mi-janvier, il reviendra au président de la République Kais Saïed de proposer un chef de gouvernement. Ce dernier aurait également deux mois pour former un cabinet.

La victoire de M. Saïed, un indépendant élu en octobre, avait suscité une vague d'espoir en Tunisie, alors que les «tiraillements» dans la nouvelle Assemblée, s'ils perdurent, risquent de «décevoir».

Début décembre, les premiers débats du Parlement, où les trois quarts des députés siègent pour la première fois, ont notamment été perturbés par un sit-in de la députée Abir Moussi et son parti destourien libre (PDL). Les parlementaires sont néanmoins parvenus à voter à temps cette semaine le budget 2020 préparé par le gouvernement sortant, qui continue de gérer les affaires courantes.

La Centrale syndicale appelle les partis à surmonter leurs divergences

Le secrétaire général adjoint de l'Union générale tunisienne du travail (UGTT) a appelé, samedi, les acteurs politiques et les partis, en particulier ceux représentés au Parlement, à surmonter leurs divergences politiques et à «accélérer la formation du nouveau gouvernement

pour sauvegarder le pays».

«La responsabilité nationale dicte la formation d'un gouvernement dans les plus brefs délais, car la situation ne peut plus attendre», a-t-il dit, estimant que la requête formulée par Habib Jemli, de lui accorder un mois supplémentaire pour former le nouveau gouvernement, signifie qu'il fait face à de grandes difficultés.

Selon l'universitaire politologue Abdellatif Hannachi, le blocage dans la formation du prochain est naturel et prévisible au regard de la forme mosaïque du gouvernement.

Le politologue estime que la loi électorale et le système politique sont à l'origine du blocage. Et d'ajouter qu'il aurait été plus judicieux de mettre sur la table des concertations les grandes questions économiques et sociales, tout en «évitant les conflits idéologiques».

Reste que ce retard dans la formation du gouvernement ralentit le travail de l'exécutif, au seuil d'une année 2020 charnière pour l'économie du pays, dont la croissance reste faible (1,4% prévu cette année), avec les premiers remboursements au

Fonds monétaire international (FMI). Le FMI a versé 1,6 milliard de dollars depuis 2016 à Tunis dans le cadre d'un plan d'aide s'achevant en 2020, en contrepartie de vastes réformes, dont la réduction des dépenses publiques et des déficits. Après une politique d'austérité qui a valu des critiques au Premier ministre Youssef Chahed sortant – opposition et syndicats lui reprochant d'avoir «trop cédé» au FMI – la dette semble se stabiliser. Mais, selon l'économiste Ezzedine Saïdane, «tous les indicateurs» restent «dans le rouge». «Le retard pris dans la formation du gouvernement et les tiraillements à l'Assemblée ne vont pas permettre de lancer les réformes cruciales», estime-t-il.

La population s'inquiète elle de l'inflation, qui s'est stabilisée sous les 7% mais continue de peser sur les ménages, tandis que le chômage ronge la jeunesse. Début décembre, des manifestations ont éclaté après l'immolation d'un jeune homme protestant contre sa situation dans la région de Sidi Bouzid (centre), où avait débuté fin 2010 la révolution tunisienne.

Dalal H.

Sahara occidental

Début des travaux du colloque préparatoire au 15^e Congrès du Front Polisario

Les travaux du colloque national préparatoire au 15^e congrès du Front Polisario, prévu du 19 au 23 décembre courant, se tiennent, dimanche, dans les territoires sahraouis libérés à Tifariti, rapporte l'Agence de presse sahraouie (SPS).

L'ordre du jour de cette rencontre portera notamment sur les dispositions régissant le colloque et les documents soumis par les sous-commissions, outre les débats des participants élus des différents régions pour représenter leurs circonscriptions électorales aux travaux du Congrès.

Ce colloque sera marqué par une allocution du président de la République arabe sahraouie démocratique (RASD), Brahim Ghali et la présentation du bilan des activités de la présidence du colloque durant les trois mois de préparatifs.

Dans le même cadre, ce colloque verra également la présentation des activités des sous-commissions sur les programmes et les mécanismes qui feront l'objet d'un document officiel à soumettre au Congrès pour adoption. Le 15^e Congrès du Front Polisario se tiendra, à Tifariti du 19 au 23 décembre,

sous le slogan «Une lutte acharnée, résistance et sacrifice, pour parachever la souveraineté de l'Etat sahraoui», et verra la participation d'environ 2 000 congressistes du Front Polisario et plusieurs délégations étrangères.

Ce congrès a été précédé par des colloques préparatoires lancés début novembre dernier, destinés à la communauté sahraouie en Europe, conformément au calendrier arrêté dans la résolution adoptée par le secrétariat national du Front Polisario.

R. M.



Irak

Négociations toujours en cours pour la désignation d'un Premier ministre

■ Les partis politiques irakiens négocient toujours cette semaine le nom du futur Premier ministre, où le président Barham Saleh s'est engagé à proposer un vote du Parlement au plus tard jeudi.

Par Rosa C.

La tâche est d'autant plus compliquée que ces négociations sont scrutées de près par plusieurs milliers de manifestants qui, depuis deux mois et demi, sont mobilisés contre le pouvoir et son parrain iranien et rejettent par avance tout politicien issu du «système corrompu» en place depuis la chute de Saddam Hussein en 2003. Le nouveau chef du gouvernement devra en outre avoir l'aval du puissant voisin iranien, de plus en plus influent en Irak, à un point tel que c'est le général Qassem Soleimani des Gardiens de la révolution – l'armée idéologique d'Iran – qui supervise les

négociations. Le mouvement de contestation, durement réprimé, a déjà donné lieu à quelque 460 morts et 25 000 blessés. Il a tout de même réussi à obtenir le 1er décembre la démission d'Adel Abdel Mahdi, qui continue à assurer les affaires courantes jusqu'à la désignation de son successeur. Dans une lettre officielle rendue publique dans la nuit de dimanche à hier, le président Saleh affirme avoir reçu la lettre du chef du Parlement acceptant la démission de M. Abdel Mahdi «le 4 décembre», ce qui, conformément à la Constitution – laquelle donne deux semaines au Parlement pour désigner un nouveau Premier ministre – fixe la date-

butoir à jeudi. Dans sa lettre, le président demande en outre au Parlement de lui dire «quelle est la plus grande coalition» au sein de l'assemblée, dont doit théoriquement être issu le nouveau Premier ministre. Il y a 13 mois, pour nommer Adel Abdel Mahdi, le Parlement avait maintenu le flou sur cette «plus grande coalition» et M. Abdel Mahdi avait été nommé aussitôt après avoir été désigné par M. Saleh. Le Premier ministre démissionnaire avait ensuite formé son gouvernement grâce à deux alliés, qui ont aujourd'hui pris des positions divergentes face à la rue. D'un côté, le turbulent leader chiite Moqtada Sadr, qui tient le premier bloc au Parlement, affirme soutenir et défendre les manifestants qui réclament le renversement de tout le système et de ses politiciens. De l'autre, le bloc des anciens du Hachd al-Chaabi, paramilitaires pro-Iran intégrés aux forces irakiennes, le deuxième de l'assemblée, voit un «complot» de l'étranger dans ces défilés. Plusieurs noms circulent, dont celui de Mohammed al-Soudani, 49 ans, ancien ministre et ex-gouverneur d'une province du sud, d'ores et déjà rejeté par les manifestants qui exigent un candidat «indépendant», «non corrompu» et n'ayant pas été mêlé aux affaires



PH. A. D. R.

depuis 2003. «Les chances de Soudani sont faibles et le risque grand que sa candidature soit rejetée» par les députés, selon des sources politiques à l'AFP. «Le président Barham Saleh parie sur ce rejet, alors il pourra présenter le candidat de son choix», sans avoir besoin de l'aval du Parlement cette fois, selon la Constitution, ajoutent-elles. Outre le poids du mouvement de protestation et de l'Iran, les négociations sont d'autant

plus ardues que le grand ayatollah Ali Sistani, 89 ans, figure tutélaire de la politique en Irak, s'est dissocié du processus de désignation du Premier ministre. Celui qui passe pour avoir fait et défit tous les gouvernements d'Irak depuis 2003, a déclaré il y a dix jours qu'il entendait cette fois-ci ne jouer «aucun rôle», souhaitant simplement que la nomination du nouveau Premier ministre se fasse sans «ingérence étrangère».

R. C.



Commentaire

Compatible

Par Fouzia Mahmoudi

La création du mouvement En Marche ! d'Emmanuel Macron en avril 2016 puis l'annonce de sa candidature en novembre de la même année à la présidentielle de 2017 vont créer un climat unique sur la scène politique française durant lequel le jeune candidat réussira à séduire des élus de la gauche et de la droite qui abandonneront leurs propres partis pour se joindre à lui. Le parti socialiste a ainsi en quelques mois été vidé de ses forces vives et n'est aujourd'hui plus que l'ombre de lui-même. Chez Les Républicains, le même phénomène, à plus petite échelle, a également fortement affaibli le parti de droite. Et une rancœur tenace de certains cadres à l'endroit des «marcheurs» de Macron subsiste, créant un nouveau conflit dans le parti de droite où des élus ont choisi de s'allier à La République En Marche dans le cadre des prochaines élections municipales. En effet, le parti de droite a envoyé des «chefs de file» dans plusieurs villes (Niort, Angers, Mont-de-Marsan...) pour négocier le soutien à des candidats qui pourraient bénéficier de l'appui du parti présidentiel. A Sèvres (Hauts-de-Seine), LR soutiendra ainsi Grégoire de La Roncière, qui a rejoint LREM en juillet dernier, alors que le parti présidentiel soutiendra les candidats des Républicains à Chelles (Seine-et-Marne) ou Rosny-sous-Bois (Seine-Saint-Denis). Une stratégie que plusieurs membres de son bureau politique ont du mal à comprendre : une dizaine d'entre eux, dont Julien Aubert, candidat malheureux à la présidence du parti, ont cosigné une lettre envoyée à Christian Jacob pour critiquer la stratégie adoptée pour les municipales. «La qualification de «chef de file» ne trompe personne. Il s'agit pour ces candidats de négocier, au nom de LR, des alliances locales avec des candidats investis par le parti présidentiel», regrettent-ils, ajoutant : «Si de telles alliances sont formées pour les municipales, rien n'empêchera que d'autres ententes de ce genre soient formées aux élections départementales, puis aux régionales.» Ils craignent, à terme, une «satellisation» du parti par LREM et un soutien apporté à Emmanuel Macron pour l'élection présidentielle. Des critiques qui ne passent pas au sein du parti, déjà échaudé par le soutien apporté par 72 maires et élus locaux de droite à Emmanuel Macron en juin dernier. «Notre ligne est claire : on apporte notre soutien à des maires sortants LR ou DVD avec qui on avait fait alliance en 2014 et qui ne sont pas En Marche», justifie l'entourage de Christian Jacob. Les municipales seront le premier test pour Christian Jacob, récemment élu à la tête du parti. Jacob a proposé par ailleurs à Julien Aubert de le rencontrer demain pour discuter du courrier critique qu'il a cosigné la semaine passée. Il pourra notamment répondre à la question lancée par un cadre récemment : «Nous soulevons une question : peut-on rester membre de LR sans être Macron-compatible ?» Une question de «clarification» selon Julien Aubert, «par rapport à la stratégie globale et aux élections à venir». Mais au-delà de la stratégie adoptée par LR c'est bien la réponse des électeurs qui sera la plus importante. Les électeurs de droite accepteront-ils en effet de voter pour un parti qui s'est allié aussi ouvertement au parti présidentiel ou vont-ils les désertier et continuer à affluer du côté du Rassemblement national qui continue de voir le nombre de ses sympathisants augmenter.

F. M.

Liban

La désignation d'un Premier ministre de nouveau reportée

Des consultations parlementaires devant permettre d'avancer vers la formation d'un gouvernement au Liban ont de nouveau été repoussées, dans un contexte de tensions accrues après les violences nocturnes enregistrées depuis samedi entre forces de l'ordre et manifestants. Le Liban vit depuis deux mois au rythme d'un mouvement de contestation inédit contre l'ensemble de la classe dirigeante, accusée de corruption et d'incompétence, ayant entraîné la démission dès le 29 octobre du Premier ministre Saad Hariri. Mais les tractations entre les partis au pouvoir entraînent depuis cette date, au grand dam des protestataires et alors que la situation socioéconomique ne cesse de se dégrader dans ce pays lourdement endetté et dont le tiers de la population vit sous le seuil de la pauvreté. Le président Michel Aoun «a répondu au souhait du Premier ministre Hariri de reporter les consultations parlementaires au jeudi 19 décembre», a écrit la présidence dans un tweet. Ces consultations, prévues par la constitution, avaient été fixées dans un premier temps au 9 décembre – au terme de plusieurs semaines de tergiversations ayant attiré la colère de la rue – avant d'être reportées d'une semaine. L'une des raisons du

report serait l'absence d'unanimité entre les principaux blocs politiques sur la reconduction de M. Hariri, rejetée par une grande partie des manifestants. Les contestataires réclament inlassablement un cabinet composé exclusivement de technocrates et de personnalités indépendantes des partis traditionnels qui sont chapeautés par des chefs communautaires. L'annonce de la présidence intervient après une nouvelle soirée de violences dimanche près du Parlement à Beyrouth entre forces de l'ordre et manifestants. Des dizaines de personnes ont été blessées. La Croix-Rouge libanaise a dit avoir soigné 45 personnes sur place, selon un bilan donné à l'AFP. Et «28 personnes ont été transportées vers les hôpitaux», a indiqué son directeur Georges Kettané. Dans un communiqué publié hier, l'armée libanaise a déploré le «chaos généralisé» de la veille, faisant état d'«actes de vandalisme et d'atteinte aux propriétés privées et publiques». Samedi soir, déjà, des dizaines de personnes avaient été blessées à Beyrouth, les forces de sécurité ayant fait usage de gaz lacrymogènes et de balles en caoutchouc. Ces violences sont parmi les plus significatives depuis le début du mouvement de contestation il y a deux

mois. La ministre de l'Intérieur, Raya al-Hassan, a demandé l'ouverture d'une enquête. Le système politique au Liban, petit pays multiconfessionnel du Proche-Orient, doit garantir l'équilibre entre les différentes communautés religieuses. Mais il prête souvent le flanc à d'interminables tractations pour la formation d'un gouvernement. Plusieurs noms ont circulé ces dernières semaines, sans être retenus. Les candidats ayant tous été rejetés par la rue. Le puissant mouvement chiite Hezbollah, qui fait partie du gouvernement démissionnaire, a maintes fois balayé l'idée d'un cabinet exclusivement formé de technocrates. Son chef Hassan Nasrallah a plaidé vendredi pour un gouvernement alliant toutes les forces politiques avec «une représentation la plus large possible», sous la houlette de M. Hariri ou de toute autre personne approuvée par le Premier ministre sortant. «La formation (du gouvernement) ne sera pas une opération facile», a-t-il averti. Ces tergiversations politiques attisent la colère de la rue alors que la situation économique et financière, déjà très précaire avant le début de la contestation, s'est profondément dégradée, avec des restrictions bancaires croissantes et une pénurie de liquidités.

Monuments/Archéologie

La préservation du mausolée royal Imedghassen, responsabilité de tous

■ Le ministre de la Communication, porte-parole du gouvernement et ministre de la Culture par intérim, Hassan Rabehi, a insisté dimanche à Batna sur l'urgence de préserver le mausolée royal numide Imedghassen, soulignant que «c'est une grande responsabilité qui incombe à tout un chacun».

Par Adéla S.

Lors d'une visite d'inspection à ce monument historique, situé dans la commune de Boumia et dont la construction remonte au début du 3^e siècle avant l'ère chrétienne, le ministre a indiqué que sa présence au site est «la preuve de l'intérêt qu'accorde le gouvernement et l'Etat à de tels vestiges». Hassan Rabehi a également appelé à faire montre de «davantage d'intérêt par l'engagement d'une étude et par la mobilisation des moyens nécessaires et ce, dans les meilleurs délais, en vue de sa restauration (le mausolée royal) et d'en faire une destination pour les archéologues», considérant que ce genre de monuments est «la propriété de l'Algérie et, dans le même temps, de l'humanité entière». De ce fait, a-t-il dit, «les organisations internationales intéressées par le patrimoine culturel peuvent manifester leur intérêt pour la protection de ce monument». «Nous œuvrerons à examiner les chartes et conventions paraphées par l'Algérie avec des Etats et des organisations dont l'Unesco pour voir ce que ces partenaires peuvent apporter à la prise en charge de ce monument», a ajouté le ministre. M. Rabehi a salué l'initiative de l'université de Batna d'ouvrir une filière en archéolo-

gie et restauration laquelle peut être généralisée aux autres universités. Il a suivi, sur site, un exposé sur le mausolée son histoire, sa situation actuelle et les opérations de restauration dont il a fait l'objet depuis les années 1970 à ce jour. Le ministre qui était accompagné des directeurs généraux de l'Agence Algérienne presse service (APS), de la télévision algérienne et de la radio nationale a visité, à la galerie Chérif-Merzougui au complexe culturel et sportif de la cité Kechida, une exposition collective des arts plastiques. Hassan Rabehi a entamé sa visite par l'inauguration d'un centre régional de la télévision algérienne, d'un siège de l'APS et d'une maison de la presse.

Le directeur général de l'APS, Fakhreddine Beldi, a indiqué que l'APS œuvre à «s'affirmer en média global exploitant les divers interfaces d'infographie, de vidéo et de photographie», tout en valorisant, à l'occasion, le nouveau siège de l'APS à Batna qui, a-t-il noté, «contribuera à atteindre cet objectif».

M. Beldi a affirmé que l'APS déploie de grands efforts pour développer ses services par la création de sites électroniques dans les langues arabe, amazighe dans ses variantes et française, outre sa présence sur les réseaux sociaux.



Rabehi insiste sur «la nécessité de valoriser les monuments archéologiques»

Le ministre de la Communication, porte-parole du gouvernement et ministre de la Culture par intérim, Hassan Rabehi, a mis en exergue dimanche soir dans la ville antique de Timgad (Batna) «la nécessité de valoriser les monuments archéologiques que recèle le pays et s'inspirer de leur

architecture raffinée». Durant sa tournée dans cette cité antique datant de l'époque romaine et vieille de 20 siècles, au terme de sa visite dans la wilaya, le ministre a souhaité que les normes ayant dirigé la conception de cette ville «nous servent à la construction de villes entières qui répondent aux mêmes critères qui résistent au temps». «L'Algérie possède un art, une architecture et des trésors civilisationnels mais cela ne nous empêche pas de tirer avantage des expériences d'autrui

dont le recours à des matériaux naturels», a indiqué encore le ministre qui a noté qu'après leur restauration, les monuments que recèle le pays peuvent constituer «une destination touristique, un thème de recherche et un référent historique» et nécessitent parallèlement «une préservation contre toutes nuisances». «L'Etat prendra en charge à l'avenir en fonction de ses moyens la réhabilitation et la revalorisation de ces monuments», a souligné M. Rabehi qui a visité le musée de la ville de Timgad qui s'étend sur 83 hectares et a suivi un exposé sur les vestiges et pièces qui y sont conservés notamment ses mosaïques. Le ministre a inauguré dans la ville de Batna une salle de cinéma ayant été rénovée. Il avait également procédé à l'inauguration d'un centre régional de la télévision algérienne, d'un siège de l'APS et d'une maison de la presse.

Il a inspecté aussi la radio de Batna et visité une exposition collective des arts plastiques à la galerie Chérif-Merzougui et la bibliothèque principale où il a inauguré une exposition de livres.

Rcaim C.

A. S./APS

Journée mondiale de la langue arabe

L'art de la calligraphie maghrébine mis en exergue au musée d'Oran

L'art de la calligraphie maghrébine a été mis en avant dimanche lors d'une exposition ouverte au musée national «Ahmed Zabana» d'Oran dans le cadre de la Journée mondiale de la langue arabe célébrée le 18 décembre de chaque année.

Placée sous le slogan «Calligraphie arabe, histoire, art et créativité», cette exposition comporte une collection de monnaies frappées au caractère arabe maghrébin datant des époques ottomane, de l'Emir Abdelkader (1832-1847) et des dynasties «Saadia», «Almohade» et «Merinide», qui est jalousement conservée au musée Ahmed-Zabana.

Le visiteur découvre, à travers la numismatique, pièces en argent, en bronze et en or, en majorité des dinars frappés à «Tagdemt» (Tiaret), Tlemcen et Sedjelmassa, une somme de renseignements sur la culture, l'histoire, l'art, la politique du pays, voire même sa religion au travers des civilisations qui s'y sont succédées. Ces monnaies

mettent en valeur la beauté de la calligraphie maghrébine que le penseur, sociologue et historien Ibn Khaldoun a traité dans son célèbre ouvrage «El Muqaddima». A l'occasion de cette manifestation, le musée national de calligraphie islamique de Tlemcen expose des affiches de copies datant des 12^e, 15^e et 18^e siècles illustrant des «hizb» (verset) du Coran et des

textes d'exégèse et autres explications de termes médicaux et pharmaceutiques, utilisant la calligraphie maghrébine.

Une collection de tableaux d'art du plasticien Taleb Mahmoud est proposée aux amateurs de la calligraphie arabe où ils peuvent découvrir cette école et sa créativité en lettre arabe. En outre des activités sont programmées dont un atelier de

calligraphie arabe ouvert aux enfants. L'exposition, qui se poursuivra jusqu'au 31 décembre en cours, est organisée par le musée «Ahmed Zabana» en collaboration avec la faculté des lettres, langues et arts de l'université d'Oran 1 «Ahmed Benbella», la maison de la culture d'Oran et le musée national de calligraphie islamique de Tlemcen.

Rcaim C.

A. S./APS

Cinéma

«Jumanji» mène le jeu au box-office nord-américain

Les intrépides joueurs de «Jumanji: The Next Level», ont détrôné la reine Elsa à la tête du box-office nord-américain, selon des chiffres provisoires publiés dimanche par la société spécialisée Exhibitor Relations.

Le film d'aventure, suite de «Jumanji: Bienvenue dans la jungle» (2017), sur des adolescents perdus dans un jeu vidéo avec entre autre The Rock (Dwayne Johnson) et Jack Black, a engrangé 60 millions de dollars de vendredi à dimanche pour sa sortie dans les salles obscures aux Etats-Unis et au Canada. Il vole la vedette à la «Reine des Neiges 2», qui a pétrié trois semaines

durant la tête du box-office. Le film d'animation de Disney a tout de même encore empoché 19,1 millions de dollars de vendredi à dimanche, portant l'ensemble de ses recettes nord-américaines à 366 millions depuis sa sortie. Dans un tout autre registre, la comédie policière «A couteaux tirés», avec Daniel Craig, Jamie Lee Curtis et Chris Evans, a glissé à la troisième marche du podium. Le film, qui met en scène une enquête rocambolesque après la mort d'un octogénaire auteur de polars, a récolté 9,2 millions de dollars pour sa troisième semaine au cinéma, pour un total de 79 millions.

«Le Cas Richard Jewell», sorti en salles cette semaine, est quatrième avec cinq millions de dollars. Ce thriller est inspiré de l'histoire de cet ancien policier célèbre en héros pour avoir trouvé le sac à dos contenant un engin explosif à Atlanta pendant les JO d'été de 1996, puis soupçonné à tort d'être l'auteur de cette attaque évitée.

Black Christmas, deuxième remake d'un film d'horreur canadien sur un meurtre dans une sororité universitaire, décroche la cinquième place du box-office pour sa sortie. Il remporte 4,4 millions de dollars.

R. C.



World Masters 2019 de Qingdao de Judo L'EN décroche la 35^e place

LA SÉLECTION algérienne (messieurs/dames) de judo a pris la 35^e place au World Masters 2019 de Qingdao, clôturé samedi soir en Chine, sur un total de 67 pays participants. Représentée par Fethi Nourine (-73 kg) et Abderrahmane Benamadi (-90 kg) chez les messieurs, ainsi que Kaouthar Ouallal (-78 kg) chez les dames, l'Algérie a obtenu ce classement essentiellement grâce au parcours de Benamadi qui, après avoir été exempté du premier tour, a dominé le Hongrois Krisztián Toth, avant d'échouer

contre le Tadjik Ustopiriyon Komronshokh. De leur côté, Nourine et Ouallal ont été éliminés dès leur premier combat, respectivement par le Suédois Tommy Macias et la Sud-coréenne Lee Jeongyun. Même si elle n'a pas décroché de médaille dans ce tournoi, la sélection algérienne est sortie avec la satisfaction d'avoir terminé comme première nation africaine, devant l'Égypte, l'Afrique du Sud, le Cameroun, le Maroc, la Guinée-Bissau, le Sénégal et la Tunisie.

Championnats d'Afrique d'Athlétisme 2020 L'Algérie s'alignera sur les minima de la CAA

L'ALGÉRIE, pays hôte des prochains Championnats d'Afrique d'athlétisme, prévus l'été 2020 à Alger, envisage de s'aligner sur les minima de la Confédération africaine de la discipline (CAA), malgré leur dureté, a-t-on appris dimanche de la Fédération algérienne (FAA). La CAA a annoncé dernièrement les minima requis pour prendre part à l'ensemble des épreuves inscrites au programme de cette compétition continentale, prévue du 24 au 28 juin 2020 au stade du 5-Juillet, et malgré leur dureté, la Direction technique nationale (DTN) de la

FAA compte bien s'y conformer. L'annonce n'a pas encore été faite de manière officielle, mais selon des sources proches du dossier à la FAA contactées par l'APS, l'Algérie compte bien s'aligner sur ces minima, ou du moins, «sur la plus grande majorité» d'entre eux. La CAA a insisté sur le fait que ces minima doivent être réalisés entre le 1^{er} janvier 2019 et le 29 mai 2020 lors de compétitions officielles, organisées en conformité avec les règles en vigueur de la Fédération internationale d'athlétisme (IAAF).

Athlétisme /Championnats du monde 2020 en salle Le sauteur Triki au rendez-vous

LE SAUTEUR Yasser Mohamed-Tahar Triki est pour l'heure le seul représentant algérien aux prochains championnats du monde d'athlétisme en salle, prévus du 13 au 15 mars 2020 à Nankin (Chine), a-t-on appris dimanche auprès de la Fédération algérienne de la discipline (FAA). «La participation de Triki aux prochains mondiaux en salle est confirmée. Reste à savoir s'il compte s'aligner sur le saut en longueur ou sur le triple saut» a encore précisé l'instance, en laissant entendre que

d'autres représentants algériens pourraient lui emboîter le pas prochainement. Parmi ces potentiels candidats aux mondiaux de Nankin, le demi-fondiste Taoufik Makhloufi, double médaillé d'argent aux olympiades de 2016 à Rio et qui sera en pleine préparation des JO de 2020 à Tokyo. La décision d'attribuer l'organisation de ces Mondiaux 2020 en salle à Nankin a été prise le 26 novembre 2017, au détriment de Belgrade (Serbie) et Toruń (Pologne).

Championnats de France de Natation (petit bassin) Oussama Sahnoun décroche le bronze

LE NAGEUR algérien Oussama Sahnoun a décroché la médaille de bronze dans l'épreuve du 100 m nage libre course dimanche en clôture des Championnats de France en petit bassin (25m), disputés du 12 au 15 décembre à Angers. Le sociétaire du Cercle des nageurs de Marseille a réalisé un chrono de 47 sec 43/100 derrière le Français Maxime Grosset vainqueur en (46.10) l'autre français, Gérémi Strarvius second en (47.02). Le nageur algérien est resté assez loin de son record d'Algérie (46.42) pulvérisé aux championnats de France en 2017. Cette médaille est la 2^e pour Sahnoun qui a pris la 3^e place de la finale A du 100m papillon, disputée jeudi, avec un temps de 51.67, a dominé ce samedi la finale B du 50m papillon avec (23.72). Vendredi, Chouchar (22 ans), qui a pris la

2^e place de la finale B du 200m brasse, a également amélioré le record d'Algérie de la distance avec un chrono de 2:11.36.

Le ministre a tenu sa promesse Fin de la crise financière pour les clubs ?

■ Le ministre de la Jeunesse et des Sports, Sali Raouf Bernaoui, a donc tenu sa promesse vis-à-vis des clubs des Ligues I et II qu'il a rencontrés avant-hier après leur avoir révélé les entreprises qui devraient les sponsoriser.



Les présidents satisfaits

Par Mahfoud M.

En effet, le premier responsable du secteur avait promis à ces clubs des aides de 15 milliards pour les formations de la Ligue I et 10 milliards pour ceux de la Ligue II, ce qui pourrait être une bouffée d'oxygène pour ces clubs qui ont souffert en étant dans l'incapacité de payer le dû des joueurs. Après plusieurs réunions, Bernaoui a donc décidé de mettre en contact ces sociétés qui seront les éventuels sponsors avec les clubs pour entrer dans le vif du

sujet et signer des contrats de sponsoring. Ainsi, le directeur du cabinet du MJS a prit attache avec ces sociétés en présence des présidents des clubs qui ont été ainsi satisfaits surtout qu'ils savent que leur souffrance se terminera maintenant et qu'ils pourront payer les salaires de leurs joueurs et membres du staff technique. Les rendez-vous entre les présidents de ces entités sportives et les entreprises étatiques ont été ficelés et ils devraient se rencontrer la semaine prochaine. Toutefois, ces clubs doivent savoir qu'ils doivent s'acquitter des dettes de la

Commission de litiges (CRL) pour avoir l'autorisation de recruter lors du mercato hivernal. Ainsi, si le MJS a répondu favorablement à leurs doléances pour ce qui est des sponsors, il faut savoir que les autorités de la balle ronde nationale n'accepteront pas de faire machine arrière pour ce qui est de leur situation financière qu'ils doivent assainir, car il s'agit de montrer la voie à ces présidents et les pousser à rationaliser leurs dépenses surtout lorsqu'il s'agit de la masse salariale qui doit baisser pour leur permettre de rentrer dans leurs dépenses. M. M.

Al-Sadd (Qatar)

Bounedjah avoue que son équipe était out

L'attaquant international algérien Baghdad Bounedjah a imputé l'élimination d'Al-Sadd (Div.1 qatarie), samedi en quarts de finale de la Coupe du monde des clubs face aux Mexicains de FC Monterrey (2-3) à Doha, aux nombreuses erreurs commises par son équipe. «Nous avons perdu car nous avons commis beaucoup d'er-

reurs durant ce match, ce sont des choses qui arrivent dans le football. Nous aurions pu arracher un meilleur résultat», a réagi le buteur algérien à l'issue de la partie. Déjà buteur lors du match du premier tour face aux Néo-calédoniens d'Hienghène Sport (3-1, a.p.), Baghdad a récidivé en signant sa deuxième réalisation depuis le début du tour-

noi. «Nous avons fournis de gros efforts pour revenir au score, mais l'équipe mexicaine a su profiter de ses occasions. Le troisième but de Monterrey nous a achevés», a ajouté Bounedjah, qui espérait affronter Liverpool en demi-finales. Al-Sadd, dirigé sur le banc par l'ancien international espagnol Xavi, tentera de terminer à la 5^e place au classement, en défiant mardi les Tunisiens de l'ES Tunis, éliminés par les Saoudiens d'Al-Hilal (1-0). «La rencontre face à l'Espérance ne sera pas facile pour nous, c'est une grosse équipe et ils sont champions d'Afrique en titre. Mais notre objectif reste la victoire pour prendre cette cinquième place et rendre heureux nos fans». La première demi-finale opposera mardi le club brésilien de Flamengo à l'équipe saoudienne d'Al-Hilal, alors que la seconde rencontre de ce tour, prévue mercredi, mettra aux prises le club mexicain de Monterrey et Liverpool.

MC Alger

Mekhzani prêt à assumer ses responsabilités

Le MC Alger (Ligue 1 algérienne) est devenu «particulièrement instable» et confronté chaque saison à des «conflits», a regretté dimanche son entraîneur intérimaire Mohamed Mekhzani, moins d'une semaine après le limogeage du coach français Bernard Casoni. «Malheureusement, l'équipe est devenue particulièrement instable et victime de conflits à chaque saison. Contrairement à ce que pensent certains, la situation n'est pas aussi dramatique. Je vais assumer mes responsa-

bilités», a affirmé Mekhzani en conférence de presse à Alger. Le directeur technique sportif du «Doyen» a pris le relais à titre intérimaire, après le limogeage de Casoni, qui restait sur une série de mauvais résultats en Ligue 1. Toutefois, Mekhzani arrive dans un contexte particulier, marqué par une crise interne née d'un différend entre le président du Conseil d'administration (CA), Achour Betrouni, et le directeur général sportif Fouad Sakhrî, sur l'avenir de Casoni. Alors que Betrouni voulait pré-

server le technicien marseillais jusqu'à la fin de la phase aller, Sakhrî est allé à l'encontre de la volonté du patron du CA en le limogeant. «Mon objectif dans l'immédiat est de remettre de l'ordre dans la maison du Mouloudia. Je me suis habitué à vivre ce genre de situation. Je connais les joueurs et j'ai constaté qu'ils sont conscients de la tâche qui les attend», a-t-il ajouté, lui qui avait déjà assumé ce rôle de «pompier» lors du précédent exercice.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Criminalité

Dix-sept personnes arrêtées à Djanet, Sétif et Djelfa

DIX-SEPT personnes ont été arrêtées, dimanche à Djanet, Sétif et Djelfa, par des détachements l'Armée nationale populaire (ANP), dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, indique lundi un communiqué du ministère de la Défense nationale. « Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, un détachement de l'Armée nationale populaire a intercepté, le 15 décembre 2019 à Djanet, quatorze individus et saisi quatre véhicules tout-terrain, huit groupes électrogènes et quatre marteaux piqueurs, tandis que d'autres détachements ont arrêté, à Sétif et Djelfa, trois individus en leur possession deux fusils de chasse », précise

le communiqué. Par ailleurs, des détachements combinés de l'ANP « ont appréhendé, à Oran (2° RM) et Tébessa (5° RM), trois narcotrafiquants et saisi trois kilogrammes de kif traité et 3 000 comprimés psychotropes, alors que des éléments de la Gendarmerie nationale ont arrêté, à Biskra (4° RM), deux individus à bord d'un véhicule utilitaire chargé de 1 065 paquets de tabac », note la même source. A Oran (2° RM), des garde-frontières « ont déjoué une tentative d'émigration clandestine de douze individus, tandis que douze immigrants clandestins de différentes nationalités ont été appréhendés à Tlemcen et Ouargla », ajoute le communiqué. (APS)

Ligue des champions (8^e de finale)

Real Madrid - Manchester City le grand choc

LE TIRAGE au sort des huitièmes de finale de la Ligue des champions d'Europe effectué ce lundi à Nyon (Suisse) a donné lieu à plusieurs chocs dont Real Madrid - Manchester City et Chelsea - Bayern. Liverpool (tenant) sera opposé à l'Atletico Madrid et le FC Barcelone croisera le fer avec les Italiens de Naples. Les matches aller des 8e de finale se joueront les 18-19 et 25-26 février, alors que les matches retour sont programmés

les 10-11 et 17-18 mars 2020:

Programme des 8e de finale:

Borussia Dortmund - PSG
Real Madrid - Manchester City
Atalanta - Valencia
Atletico Madrid - Liverpool
Chelsea - Bayern
Lyon - Juventus
Naples-Barça
Tottenham - RB Leipzig .

R.S.

Hôpital de Tazmalt / Béjaïa

Les travaux devraient être relancés d'ici peu

APRÈS sept ans de leur entame les travaux de réalisation de l'hôpital de 60 lits au lieu-dit Tiouririne Pos N°8 dans la commune de Tazmalt ne sont encore menés à terme. Le chantier semble à l'arrêt encore alors que les travaux n'ont pas dépassés les 70%. Ils ont, lentement, progressé d'où les critiques essuyées par les acteurs concernés. Après la résiliation du contrat avec l'entreprise initiale par le maître d'ouvrage semble décidé à reprendre la main en lançant un nouvel appel d'offres en vue de désigner une autre entreprise pour la poursuite des travaux restants et l'achèvement du projet qui s'est éternisé. Les travaux ont accusé un important retard ce qui est considéré comme un non-respect par l'entreprise de ses engagements contractuels concernant le délai de réalisation et l'arrêt du chantier à maintes reprises pour contraintes d'ordre financier. Plusieurs visites ont été effectuées sur les lieux par les autorités de wilaya afin de booster le chantier et surtout pousser l'entreprise à accélé-

rer le rythme des travaux. Lesquels n'ont pas avancé d'où les consultations lancées afin de désigner une autre entreprise afin de finir cette structure hospitalière très attendue dans la région. Cet EPH de 60 lits extensibles devrait desservir une population très importante dont les communes du sud de la wilaya de Béjaïa (Tazmalt, Béni M'lickeche, Ighil-Ali, Boudjellil, Aït R'zine), et plusieurs communes de la wilaya de Bouira limitrophes à la commune de Tazmalt dont les municipalités de Chorfa, Aghbalou.

Hocine Cherfa

Benflis met fin à sa carrière politique



Benflis

Djalou@hotmail.com

Décès

Le chanteur Mohamed Lamari n'est plus

■ Le chanteur Mohamed Lamari est décédé hier, à l'hôpital militaire de Ain Naâdja à l'âge de 79 ans, a annoncé la Radio nationale.

Par Racim C.

Le défunt a accompagné de grandes stars de la chanson algérienne durant les années de leur gloire, a chanté des chansons gravées dans la mémoire des Algériens, à l'instar de « Djazairia » et de « Rana H'na » et a également représenté l'Algérie à plusieurs rendez-vous internationaux et arabes. L'artiste a été distingué à maintes fois, les dernières années lors desquelles, il a surpris le public avec sa voix qui a conservé sa spécificité. Né en 1940 à Alger, à La Casbah, Mohamed Lamari a débuté tôt son parcours artistique en chantant dans des cérémonies de mariage et des occasions familiales, se faisant remarquer par sa performance vocale. Le regretté était connu pour son



style distingué aussi bien dans que dans l'apparence, devenant une star singulière durant les années 1960 et 1970, d'autant plus que sa voix était connue de

la majorité du public qui a assisté à ses concerts ou l'a suivi à travers la télévision durant des années.

R. C./APS

Démission du haut-commissaire français à la réforme des retraites

Delevoye jette l'éponge

LE HAUT-COMMISSAIRE français à la réforme des retraites Jean-Paul Delevoye, accusé de conflit d'intérêts pour avoir omis de déclarer des mandats qu'il cumulait avec sa fonction gouvernementale, a présenté sa démission à Emmanuel Macron qui l'a acceptée « avec regret », a annoncé lundi la présidence.

La démission de M. Delevoye, nommé en septembre 2017 pour

préparer la réforme des retraites, intervient en plein conflit social contre ce projet emblématique du quinquennat Macron. Défendu jusqu'au bout par l'exécutif, le haut-commissaire se trouvait dans une position devenue intenable dans le contexte de la grève contre la réforme, qui en était lundi à son 12^e jour. M. Delevoye a reconnu avoir omis de déclarer une dizaine d'acti-

tés annexes à sa fonction gouvernementale, dont un mandat d'administrateur bénévole dans un institut de formation de l'assurance, l'Ifpass, suscitant les soupçons de conflit d'intérêts. M. Delevoye sera remplacé « dans les plus brefs délais », a indiqué la présidence, qui a salué son « travail très substantiel au service d'une réforme historique ».

H. N.

Tizi Ouzou

L'apparition des serpents sème la panique en pleine récolte des olives

L'APPARITION des serpents dans les oliveraies en Kabylie fortement relayée sur les réseaux a semé la panique parmi les populations ces derniers jours à Tizi Ouzou. Il y a eu même une jeune femme qui est décédée après avoir été victime d'une morsure par ce rep-

tile dans la région de Makouda (nord de Tizi Ouzou). Selon des habitants des différentes localités ce serpent venimeux a fait son apparition au niveau des oliviers constituant ainsi un danger pour eux. Amplifié par des rumeurs les plus folles, les populations redoutent ce ser-

pent et des appels à la vigilance sont lancés. De son côté, le directeur local des services agricoles Laib Makhoulouf a assuré, hier sur les ondes de la radio locale, que l'apparition de ce reptile est la conséquence des conditions climatiques clémentes qui sévissent dans la

région depuis le début du mois de décembre. Le phénomène reste naturel et n'a rien d'anormal. Il a tenu à apporter son démenti quant à toutes les rumeurs semées ici et là au sujet de l'apparition de serpents.

Hamid M.